

## Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire (partie statutaire) de l'Association Française d'Agronomie (Afa) du jeudi 17 mars 2022 AgroParisTech Paris, et vidéoconférence

### Relevé de Décisions

- 1 - Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents.
- 2 - Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité.
- 3 - Le budget prévisionnel 2021 est approuvé à l'unanimité.
- 4 - Les administrateurs élus pour trois ans sont : Clément Gestin, Laurence Guichard, Marie-Hélène Jeuffroy, Philippe Prévost, Aude Ripoche, Jean-Marie Séronie, Jacques Wéry

18 adhérents sont présents à l'ouverture de la séance à Paris, 11 en vidéoconférence, et 5 avaient donné pouvoir (liste en annexe).

A. Messéan, Président de l'Afa, ouvre la séance statutaire de l'assemblée générale ordinaire à 09:10. Pour la première fois, cette AG se déroule en format hybride (à Paris et en vidéoconférence), et pour la dernière fois dans l'amphi Tisserand de la rue Claude Bernard, avant le déménagement d'AgroParisTech à Saclay. A. Messéan présente l'ordre du jour :

- Rapport moral 2021 ;
- Comptes 2021 ;
- Budget prévisionnel 2022 ;
- Tarif des adhésions 2023 ;
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration ;
- Atelier de réflexion Travail et transition agro-écologique.

### 1) Présentation du rapport moral 2021

Les points marquants du rapport 2021 qui a été adressé aux adhérents sont présentés :

- Une année à nouveau perturbée par les restrictions sanitaires
- Évolution des outils de l'AFA : site internet réorganisé, changement d'hébergement web, adhésion en ligne simplifiée
- Le démarrage réussi des webinaires Innovations d'agriculteurs
- Une érosion lente des adhésions individuelles mais un rebond des adhérents institutionnels nationaux
- Un résultat comptable légèrement déficitaire et inférieur au budget
- Une nouvelle formule pour les entretiens agronomiques Olivier de Serres avec des webinaires introductifs et des ateliers-terrain associés.

**Délibération n°1** : A. Messéan soumet au vote le rapport moral 2021. Les adhérents, réunis en assemblée ordinaire, approuvent le rapport moral 2021 à l'unanimité.

### 2) Comptes 2021

La trésorière, L. Hossard, présente le rapport financier 2021. Le résultat d'exploitation 2021 est

négalif et fait ressortir un déficit de 2 350 €. Ce résultat est lié à une augmentation des dépenses par rapport à 2020 (+6500€ en lien avec valorisation du numéro AE&S 10-2 et de l'ouvrage Fabrique de l'agronomie dont le financement était prévu dans le budget 2021, le financement de deux bourses Agreporters et d'un projet étudiants). En parallèle, on note une augmentation des produits (+3500€ liés à des dons en hausse et une adhésion accrue des organismes nationaux).

Il est à noter qu'un effacement comptable (sans mouvement de trésorerie) de dettes anciennes apparaît comme un produit exceptionnel à hauteur de 2400€. Ainsi, le résultat comptable fait apparaître un excédent de 240€.

Les participants à l'AG félicitent L. Hossard et le bureau pour la gestion semble rigoureuse de l'Association.

**Délibération n°2 :** L'approbation des comptes 2021 est soumise au vote. Les adhérents, réunis en assemblée ordinaire, approuvent les comptes 2021 à l'unanimité.

### **3) Budget prévisionnel 2022**

Pour 2022, le comité de suivi GEARA a validé des participations aux actions suivantes : financement de deux bourses Agreporters (800€), organisation d'une journée de valorisation de thèses et mémoires agronomiques (2000€) et événements de valorisation de l'ouvrage Fabrique de l'agronomie (2000€).

Concernant le budget 2022, les hypothèses concernant les produits sont : une hausse des adhésions individuelles par rapport à 2021, des adhésions d'organismes <20 salariés au niveau de 2019 (réaliste si les administrateurs de l'AFA contribuent aux relations avec ces entités), des dons à même hauteur que 2021 ce qui implique de continuer à promouvoir l'adhésion à 165€ (qui revient 55€ après déduction fiscale).

Les prévisions de charges incluent les actions labellisées GEARA pour 4 800€, des projets étudiants pour 1 500€ (dont SIA 500€), des ateliers-terrain et actions régionales à hauteur de 1 500€. Par rapport à 2021, il est à noter qu'il n'y a pas de frais envisagés pour un espace de coworking.

Cette augmentation prudente des adhésions doit permettre d'atteindre un budget légèrement déficitaire (-1000€), en lien avec les investissements envisagés et pour mettre en avant les travaux de l'AFA.

P. Prévost fait remarquer que l'organisation des Entretiens agronomiques Olivier de Serres pourrait également avoir un impact sur le budget prévisionnel, non chiffrable à ce jour.

M. Casagrande propose une indemnité liée au télétravail pour J. Busnel.

**Délibération n°3 :** A. Messéan soumet au vote le budget prévisionnel 2022. Les adhérents, réunis en assemblée ordinaire, approuvent le budget prévisionnel 2022 à l'unanimité.

### **4) Tarif des adhésions 2023**

A. Messéan rappelle que l'AFA étant reconnue association d'intérêt général, les adhésions individuelles et dons reçus ouvrent droit à une réduction de 66% du montant de l'impôt sur le revenu des contributeurs.

Après discussion en Conseil d'Administration, il est demandé à l'AG de se prononcer sur les tarifs d'adhésion 2023. La proposition est :

- de conserver les montants inchangés par rapport à 2022,
- de supprimer l'adhésion individuelle 2 ans qui est une source de complication pour la gestion administrative et comptable.

Il est fait remarquer que l'AFA pourrait proposer une adhésion renouvelable automatiquement sur une base annuelle à ses adhérents. La faisabilité technique sera étudiée.

**Délibération n°4** : A. Messéan soumet au vote les tarifs d'adhésion 2023. Les adhérents, réunis en assemblée générale ordinaire, approuvent à la majorité, avec deux oppositions.

## 5) Renouvellement des administrateurs

Comme chaque année, un tiers des administrateurs est renouvelé. Le conseil actuel est composé de 21 membres. Les administrateurs sortants sont au nombre de 7 : Marc Benoît, Héloïse Boureau, Marie-Hélène Jeuffroy, Marc Miquel, Philippe Prévost, Jean-Marie Séronie. En outre, Aude Jomier a adressé sa démission avant la fin de son mandat. Sept postes sont donc à pourvoir.

Parmi les administrateurs sortants, trois se représentent : Marie-Hélène Jeuffroy, Philippe Prévost, Jean-Marie Séronie.

Marc Benoît, Héloïse Boureau et Marc Miquel ne se représentent pas.

Le président rend hommage à leur action déterminante au sein de l'Afa.

**Héloïse Boureau**, Centre Ecodéveloppement de Villarceaux (CEV), administratrice depuis 3 ans. Héloïse a contribué à la réflexion sur la communication AFA et initié une collaboration entre AFA et CEV qui ne s'est pas encore matérialisée en raison de la pandémie mais qui reste d'actualité. Héloïse souhaitant passer la main, elle n'a pas renouvelé sa candidature mais une nouvelle candidature d'une personne travaillant à Villarceaux est proposée.

**Aude Jomier**, administratrice depuis 2013 et secrétaire de l'AFA de 2013 à 2016. Aude a en particulier organisé un planning prévisionnel des activités de l'AFA avec les responsabilités associées qui a été particulièrement utile par les bureaux successifs. Impliquée dans la communication, Aude a porté la gestion de la bourse Agro-reporters jusqu'à récemment. Sa reconversion récente lui impose des contraintes horaires et une charge de travail qui rendent très difficile sa participation au CA. Elle a donc démissionné avant même la fin de son mandat. Aude poursuivra sa participation au jury Agro-reporters.

**Marc Miquel**, administrateur depuis 2015 et secrétaire entre 2016 et 2020. Marc a apporté son regard de consultant, proche du terrain, curieux des avancées scientifiques mais aussi sa rigueur et son sens de l'organisation. Cela s'est notamment matérialisé par la création d'un archivage de tous les échanges et documents AFA, qui a été particulièrement utile en 2018 quand A. Messéan est devenu président sans avoir été au préalable impliqué dans le CA. Sa connaissance de l'AFA et de la gestion a été précieuse au bureau, dans la phase de transition liée aux départs le départ de Sophie et Danielle Lanquetuit. Marc restera très attaché à l'AFA et à ses activités.

**Marc Benoît**, Avec le départ de Marc, c'est un nouveau pilier de l'AFA qui quitte le CA. Très

impliqué dans sa création, Marc en a été administrateur depuis le début, puis président entre 2014 et 2018. Parmi les actions marquantes, il est souligné le lien avec les associations nationales européennes ainsi que la société européenne d'agronomie, le développement de l'action Agro-reporters, et la montée en puissance des ateliers-terrain, avec à son actif l'organisation de plusieurs journées. Son enthousiasme et sa passion pour l'agronomie restent intacts. A Messean souligne et a bien retenu ce que Marc a dit en annonçant son départ du CA : « Étant retraité, considère-moi encore plus disponible pour donner des coups de main à diverses activités. ».

Quatre nouvelles personnes présentent leur candidature : Clément Gestin, Laurence Guichard, Aude Ripoché, Jacques Wéry.

Les professions de foi des sept candidats avaient été adressées à chaque adhérent début mars.

Après présentation des nouveaux candidats, un vote est organisé via un formulaire en vidéoconférence et sur papier en salle.

33 votes valides ont été reçus.

**Délibération n°5** : Sont élus Clément Gestin, Laurence Guichard, Marie-Hélène Jeuffroy, Philippe Prévost, Aude Ripoché, Jean-Marie Séronie, Jacques Wéry.

Le président félicite les nouveaux membres du CA.

## 5) Programme d'actions 2022

Antoine Messéan présente les principaux projets de l'AFA pour 2022 :

- Communication active auprès des adhérents actuels et potentiels avec une attention spécifique portée aux personnes morales avec la proposition de partenariats ainsi que vers les jeunes agronomes
- Valorisation de l'ouvrage « Fabrique de l'agronomie », à la fois en interne et en externe
- Journée de restitution de travaux de thèse pour la communauté des agronomes
- Débat agronomique « Eau, sol, changement climatique »
- Nouveau cycle de webinaires présentant des témoignages d'agriculteurs engagés dans la transformation de leur modèle, accompagnés d'une analyse transversale des logiques d'action et des modalités de transposition des solutions trouvées ;
- Relance des ateliers terrain au second semestre, en lien avec les partenaires régionaux
- Réalisation des deux numéros de la revue « Adventices et couverts végétaux » et « Être agronome en contexte de transitions »
- Poursuite, en lien avec des partenaires régionaux, des Entretiens Agronomiques Olivier de Serres autour du thème « Quelles compétences pour les agronomes dans un contexte de transitions ? »
- Séminaire de synthèse des Entretiens agronomiques en juin 2022
- Deux bourses Agro-reporters proposées, une en métropole, une à l'étranger

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de l'Afa lève la séance à 11:05



Note : L'intégralité de la séance a été enregistrée.

**Assemblée générale ordinaire de l'Association Française d'Agronomie  
du jeudi 17 mars 2022**

**Liste des personnes présentes ou représentées (P)**

Marc	Benoît	Adeline	Michel
Jean	Boiffin	Christophe	Naudin
Jérôme	Busnel	Bertrand	Omon
Jacques	Caneill	Thierry	Papillon
Marion	Casagrande	Elise	Pelzer
Richard	Dambrine	Philippe	Prévost
Thierry	Doré	Philippe	Pointereau
Michel	Dubois	Christine	Rawski (P)
Yves	François	Olivier	Réchauchère (P)
Agnès	Gosselin	Aude	Ripoche
Michel	Guglielmi	Frédéric	Salvi (P)
Laurence	Guichard	Jean-Marie	Séronie
Laure	Hossard	Guy	Trébuil
Marie-Hélène	Jeuffroy	Jacques	Thomas
François	Kockmann		
Danielle	Lanquetuit (P)		
Jérôme	Laville (P)		
Marianne	Le Bail		
Francis	Macary		
Antoine	Messéan		